

CALENDRIER

Mercredi 24 janvier	Bac blanc de l'enseignement de spécialité n°1
Jeudi 25 janvier	Réunion CVC – Sentinelles à 13h00 salle E02 Réunion CVL à 13h10 salle C12 Conseils de classe 5 ^{ème} B à 16h15 et 5 ^{ème} J à 17h25 en B05
Vendredi 26 janvier	Bac blanc de l'enseignement de spécialité n°2 Conseils de classe 4 ^{ème} B à 16h15 en B05
Lundi 29 janvier	Conseils de classe 4 ^{ème} J à 16h15 et 4 ^{ème} V à 17h25 en B05 Oasis ouverte pour les lycéens de 12h30 à 14h00
Mardi 30 janvier	Réunion parents professeurs 1.1 et 1.3
Jeudi 1 ^{er} février	Réunion parents professeurs 1.2, 1.4 et 1.5

« Deviens sans cesse celui que tu es, sois le maître et le sculpteur de toi-même. »

Nietzsche

Infos générales

Réinscriptions – rappel

Les réinscriptions à Notre Dame seront ouvertes et accessibles du 22 janvier au 5 février en suivant la [procédure transmise sur MBN](#). Les options et spécialités ont été présentées aux élèves en classe.

1. Tous les élèves du collège et les futurs secondes : les langues déjà saisies ne doivent pas être modifiées. Seules les options souhaitées sont à ajouter.

2. Futurs élèves de Première : les élèves doivent indiquer les langues choisies pour le bac dans l'ordre de leur choix (pas de modification possible en terminale). Ils doivent également indiquer leurs trois spécialités pour la classe de Première. Il faudra obligatoirement indiquer les mêmes spécialités que celles figurant sur les dossiers d'orientation déjà renseignés.

3. Futurs élèves de Terminale : les élèves doivent indiquer les deux spécialités qu'ils gardent pour la classe de terminale. Il faudra obligatoirement indiquer les mêmes spécialités et les mêmes langues que celles figurant sur les dossiers d'orientation déjà renseignés. Les élèves ont également la possibilité d'ajouter une option suivie en terminale (mathématiques complémentaires, mathématiques expertes, droits et grands enjeux du monde contemporain)

Si vous avez perdu vos codes d'accès à MBN, merci d'en faire la demande auprès de M. Calvo-Lopez.

Respect des locaux

Les toilettes sont des espaces communs nettoyés tous les soirs. Il convient de respecter la propreté de ces locaux tout au long de la journée pour l'ensemble des usagers. **Il est formellement interdit de jouer dans les toilettes et d'y stationner.** Des dégradations importantes peuvent engendrer des fermetures de ces dernières.

Commission restauration

Les parents correspondants qui souhaiteraient faire remonter des remarques à la commission restauration, qui aura lieu le 8 février 2024, pourront les adresser à Mme Rousseau via MBN ou directement à l'APEL via apelnotredame67@gmail.com.

Les élèves peuvent faire remonter leurs remarques auprès de leurs représentants à la commission restauration : Saran Kamara (6.V), Lisa Hadeff (3.V), Maxence Dudot (1.2) et Nicolas Gouazé (T.2).

Spécial Collège

Oasis

Désormais pour accéder à l'Oasis, les élèves devront s'inscrire sur une liste auprès de Mme Hackenschmidt.

M. Tricot récupèrera les élèves dans la cour près de l'ascenseur à 12h30 les mardi, jeudi et vendredi. Aucun élève ne pourra circuler seul dans l'établissement pour s'y rendre.

Spécial Lycée

Animation pastorale

L'Oasis est désormais ouverte aux lycéens spécifiquement, les lundis sur la pause méridienne.

Une inscription au préalable se fera via MBN dans l'onglet [pastorale](#) du menu Etablissement. Les élèves se rendront à l'Oasis avec M. Tricot qui les attendra devant l'ascenseur du bâtiment C à 12h30 pour les 1^o et Terminales ou à 13h15 pour les 2^{des}.

Les élèves y trouveront un espace qu'ils pourront s'approprier pour être au calme, méditer, prendre du recul sur un sujet, débattre, relire leurs engagements ... les élèves sont d'ailleurs invités à être force de propositions auprès de M. Tricot.

Spécial premières

Report de JDC

Une absence à un DS ou à un bac blanc oral ou écrit en raison d'une convocation à la JDC n'est pas recevable. Les élèves doivent anticiper le report de leur JDC si nécessaire. Si la date proposée ne vous convient pas, vous disposez de 15 jours pour contacter votre centre du service national dont les coordonnées figurent sur l'ordre de convocation. Il vous sera alors proposé une autre date.

Examen blanc de l'épreuve orale de français

Les cours de français des classes de 1^{ères} sont annulés du 05/02 au 09/02.

Les élèves ne sont pas forcément libérés pendant toutes ces heures de français annulées mais sont obligatoirement présents au Meeting à certains horaires communiqués sur MBN pour effectuer du travail personnel.

Au courant de cette semaine, les élèves sont convoqués par groupe de 6 auprès d'un professeur de français pour une séance de 2h pendant laquelle ils sont interrogés individuellement et assistent également à l'oral blanc des autres élèves. Les précisions sur cette séance sont données aux élèves par les professeurs de français. L'ordre de passage qui tient lieu de convocation à cet examen blanc est communiqué par MBN dans l'espace des classes et affiché en classe.

Quelques élèves sont convoqués pendant des cours d'autres matières, et doivent donc signaler leur absence à l'avance au professeur concerné. Dans ce cas, les élèves quittent les autres cours si nécessaire pour la séance d'oral blanc, et y retournent dès la fin de la séance.